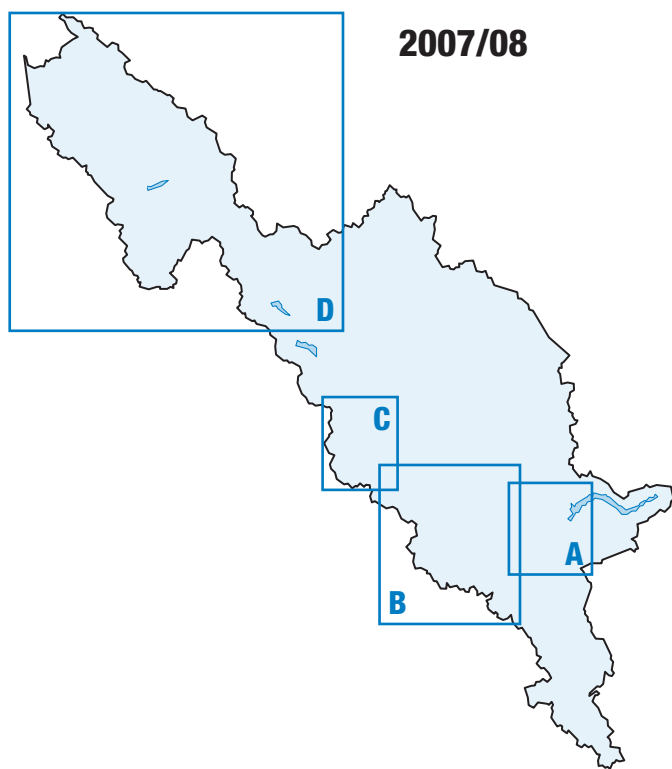




COURTES RANDONNÉES DANS LE PARC NATIONAL BANFF



Ce que vous devez savoir avant de partir en randonnée dans le parc national Banff

Préparez-vous soigneusement.

- Consultez les guides des sentiers pour obtenir une description détaillée de votre randonnée

Vous pouvez acheter les guides suivants (en langue anglaise) à la boutique des Amis du parc national Banff : *The Canadian Rockies Trail Guide, 2007 (Brian Patton et Bart Robinson) Classic Hikes in the Canadian Rockies, 2003 (Graeme Pole) Backcountry Banff, 2001 et Hiking Lake Louise, 2005 (Mike Potter) Walks and Easy Hikes in the Canadian Rockies, 2004 (Graeme Pole)



Achetez une carte topographique

Les cartes topographiques fournissent des détails qui peuvent être utiles à ceux qui s'aventurent dans l'arrière-pays. Vous pouvez vous en procurer à la boutique des Amis du parc national Banff.

Vérifiez les prévisions météorologiques

En montagne, le temps est imprévisible et peut changer rapidement. Vous devez être prêt à affronter toutes sortes de conditions météorologiques.

Prenez connaissance de l'état du sentier

Il se peut que certains sentiers soient temporairement fermés aux randonneurs pour des motifs liés à la sécurité publique ou à la protection de l'environnement (ex. : présence d'animaux sauvages agressifs dans le secteur). Il se peut aussi que certains autres sentiers demeurent accessibles mais qu'ils fassent l'objet d'avertissements divers pour des raisons semblables. Soyez extrêmement prudent lorsque vous circulez dans ces sentiers.

Achetez un permis de pêche

Le permis de pêche de parc national est obligatoire pour tous ceux qui veulent s'adonner à la pêche. Vous devez aussi vous familiariser avec le Règlement sur la pêche dans les parcs nationaux.

Demeurez conscient que vous êtes responsable de votre propre sécurité

Le parc est d'abord et avant tout un lieu sauvage qui comporte certains dangers inhérents. Vous êtes le seul responsable de votre sécurité. Agissez avec prudence. Ne partez pas en randonnée seul. Informez quelqu'un de votre destination et de l'heure à laquelle vous comptez être de retour. Emportez suffisamment de nourriture et d'eau, ainsi que des vêtements de rechange pour le cas où le temps se gâterait. Emportez le présent guide dans votre sac à dos. Pour de plus amples renseignements sur la sécurité publique, consultez le personnel du parc.

Emportez suffisamment d'eau à boire

Emportez au moins un litre d'eau potable par randonneur, et au moins deux litres si vous partez pour la journée. L'eau de surface peut être contaminée par le parasite intestinal giardia.

Marchez sur des surfaces durables.

Veillez faire quelques pas de plus et demeurer dans le sentier. Les raccourcis entre les lacs ne font pas qu'endommager le sol et la végétation; ils causent aussi de l'érosion et des problèmes d'entretien des sentiers.

*Les renseignements et les descriptions présentés dans cette brochure ont été gracieusement fournis par Brian Patton.

Éliminez vos déchets de façon écologique.

Vous devez rapporter tous vos déchets, y compris les couches pour bébés, les serviettes sanitaires, les tampons, les restes de nourriture et le papier d'aluminium.

Si vous devez faire vos besoins, choisissez un endroit qui se trouve loin du sentier, à au moins 100 m de toute source d'eau. Creusez un trou d'une profondeur de 12 à 16 cm à l'aide d'une brindille, du talon de votre botte ou d'une petite truelle. Vous devez creuser jusqu'à ce que vous atteigniez la couche foncée du sol, celle qui est biologiquement active. Remplissez ensuite le trou avec la terre délogée, sans toutefois la tasser. Servez-vous de la plus petite quantité possible de papier hygiénique. Rapportez votre papier hygiénique ou faites-le brûler si les risques d'incendie ne sont pas élevés.

Laissez intact tout ce que vous trouvez sur votre chemin.

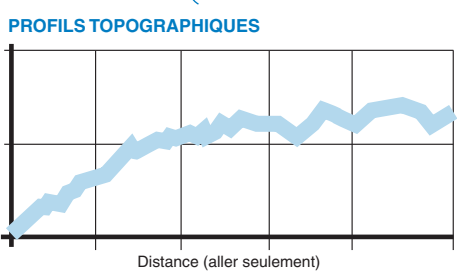
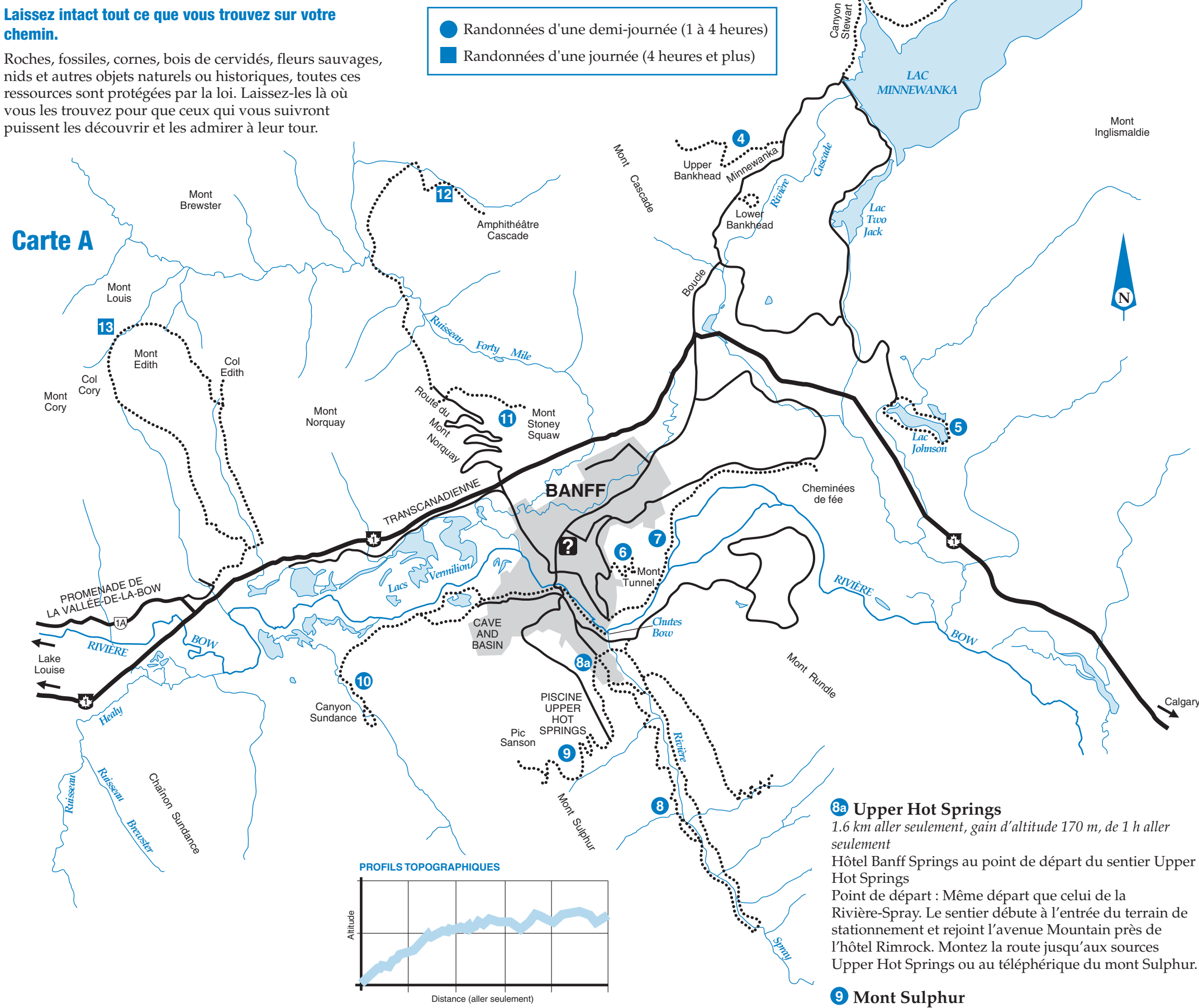
Roches, fossiles, cornes, bois de cervidés, fleurs sauvages, nids et autres objets naturels ou historiques, toutes ces ressources sont protégées par la loi. Laissez-les là où vous les trouvez pour que ceux qui vous suivront puissent les découvrir et les admirer à leur tour.

Respectez les autres visiteurs.

Le respect d'autrui peut grandement contribuer à réduire les risques de conflit. Cédez le passage aux cavaliers et évitez les mouvements brusques. Si vous êtes cycliste, descendez de votre vélo lorsque vous rencontrez des randonneurs pédestres ou des cavaliers.

Vélo de montagne

Les vélos ne sont autorisés que sur les pistes cyclables désignées. Tous les autres sentiers du parc sont interdits aux cyclistes. Adressez-vous au Centre d'accueil pour obtenir des dépliants sur les possibilités de randonnée en vélo de montagne à Banff et à Lake Louise.



Des restrictions spéciales ou fermetures peuvent être en vigueur pour les sentiers du col Aylmer de la mi-juillet à la fin-octobre (saison des baies). Voir le personnel de Parcs Canada ou notre site Web pour plus de détails.

Secteur de Banff - Carte A

- Col Aylmer: 13,3 km aller seulement, gain d'altitude de 810 m, de 8 à 9 h aller-retour
- Tour d'observation Aylmer: 11,6 km aller seulement, gain d'altitude de 560 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Canyon Stewart: 1,4 km aller seulement, aucun gain d'altitude, 1 h aller-retour
- Cirque C-Level: 3,9 km aller seulement, gain d'altitude de 455 m, 3 h aller-retour

- Lac Johnson: Boucle de 3 km, aucun gain d'altitude, 1 h
- Mont Tunnel: 2,3 km aller seulement, gain d'altitude de 260 m, 2 h aller-retour
- Rivière Bow / Cheminées de fées: 5,1 km aller seulement, gain et perte d'altitude d'environ 60 m, 3 h aller-retour
- Mont Stoney Squaw: 2,1 km aller seulement, gain d'altitude de 190 m, 2 h aller-retour

- Mont Sulphur: 5,5 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, de 2,5 à 4 h aller-retour
- Canyon Sundance: 4,3 km aller seulement, gain d'altitude de 145 m, 3 h aller-retour
- Mont Stoney Squaw: 2,1 km aller seulement, gain d'altitude de 190 m, 2 h aller-retour
- Amphithéâtre Cascade: 7,7 km aller seulement, gain d'altitude de 640 m, 6 h aller-retour

Secteur de Castle Junction - Carte B

- Col Healy: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour
- Lac Bourgeau: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour
- Col Harvey: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour

Le sentier débute au fond du stationnement, derrière le téléphérique Sunshine. Il s'agit d'abord d'une piste de ski large qui, après 800 m, bifurque vers la droite, traverse le ruisseau Sunshine et monte vers le ruisseau Healy.

- Chutes inférieures du canyon Johnston: 1,1 km aller seulement, gain d'altitude de 30 m, 1 h aller-retour
- Chutes supérieures du canyon Johnston: 2,7 km aller seulement, gain d'altitude de 120 m, 2 h aller-retour

- Sources Ink Pots: 5,8 km aller seulement, gain d'altitude de 215 m, 4 h aller-retour
- Ink Pots via Moose Meadows: 5,9 km aller seulement, gain d'altitude de 215 m, 4 h aller-retour

- Lac Taylor: 6,3 km, gain d'altitude de 585 m, de 4 à 5 h aller-retour
- Lac Arnic: 5,1 km aller seulement, gain d'altitude de 580 m, 5 h aller-retour
- Lac Boom: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 715 m, 6 h aller-retour

- Lac Rockbound: 8,4 km aller seulement, gain d'altitude de 760 m, 6 h aller-retour
- Lac Vista: 4,3 km aller seulement, gain d'altitude de 145 m, 3 h aller-retour
- Lac Amnic: 5,5 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, de 2,5 à 4 h aller-retour

- Lac O'Brien: 2,7 km aller seulement, gain d'altitude de 120 m, 2 h aller-retour
- Lac Twin: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 715 m, 6 h aller-retour
- Lac Bourgeau: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour

- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour
- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour

- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour
- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour
- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour
- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour
- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour
- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

Ceci est l'une des randonnées les plus difficiles du parc national Banff; à entreprendre uniquement par des randonneurs en excellente forme qui savent bien s'orienter. Retour du col Cory par une boucle autour du mont Edith et descente du sentier du Col-Edith. Voir le guide de randonnée pour une description détaillée.

- Chutes Silverton: 0,7 km aller seulement, gain d'altitude de 60 m, 1 h aller-retour
- Lac Rockbound: 8,4 km aller seulement, gain d'altitude de 760 m, 6 h aller-retour

- Tour d'observation Castle: 3,7 km aller seulement, gain d'altitude de 520 m, de 3 à 4 h aller-retour
- Lac Boom: 5,1 km aller seulement, gain d'altitude de 175 m, de 3 à 4 h aller-retour

- Lac Arnic: 5,1 km aller seulement, gain d'altitude de 580 m, 5 h aller-retour
- Lac Twin: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 715 m, 6 h aller-retour

- Lac Taylor: 6,3 km, gain d'altitude de 585 m, de 4 à 5 h aller-retour
- Lac Arnic: 5,1 km aller seulement, gain d'altitude de 580 m, 5 h aller-retour
- Lac Boom: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 715 m, 6 h aller-retour

- Lac Rockbound: 8,4 km aller seulement, gain d'altitude de 760 m, 6 h aller-retour
- Lac Vista: 4,3 km aller seulement, gain d'altitude de 145 m, 3 h aller-retour
- Lac Amnic: 5,5 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, de 2,5 à 4 h aller-retour

- Lac O'Brien: 2,7 km aller seulement, gain d'altitude de 120 m, 2 h aller-retour
- Lac Twin: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 715 m, 6 h aller-retour
- Lac Bourgeau: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour
- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour
- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour
- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour
- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour
- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

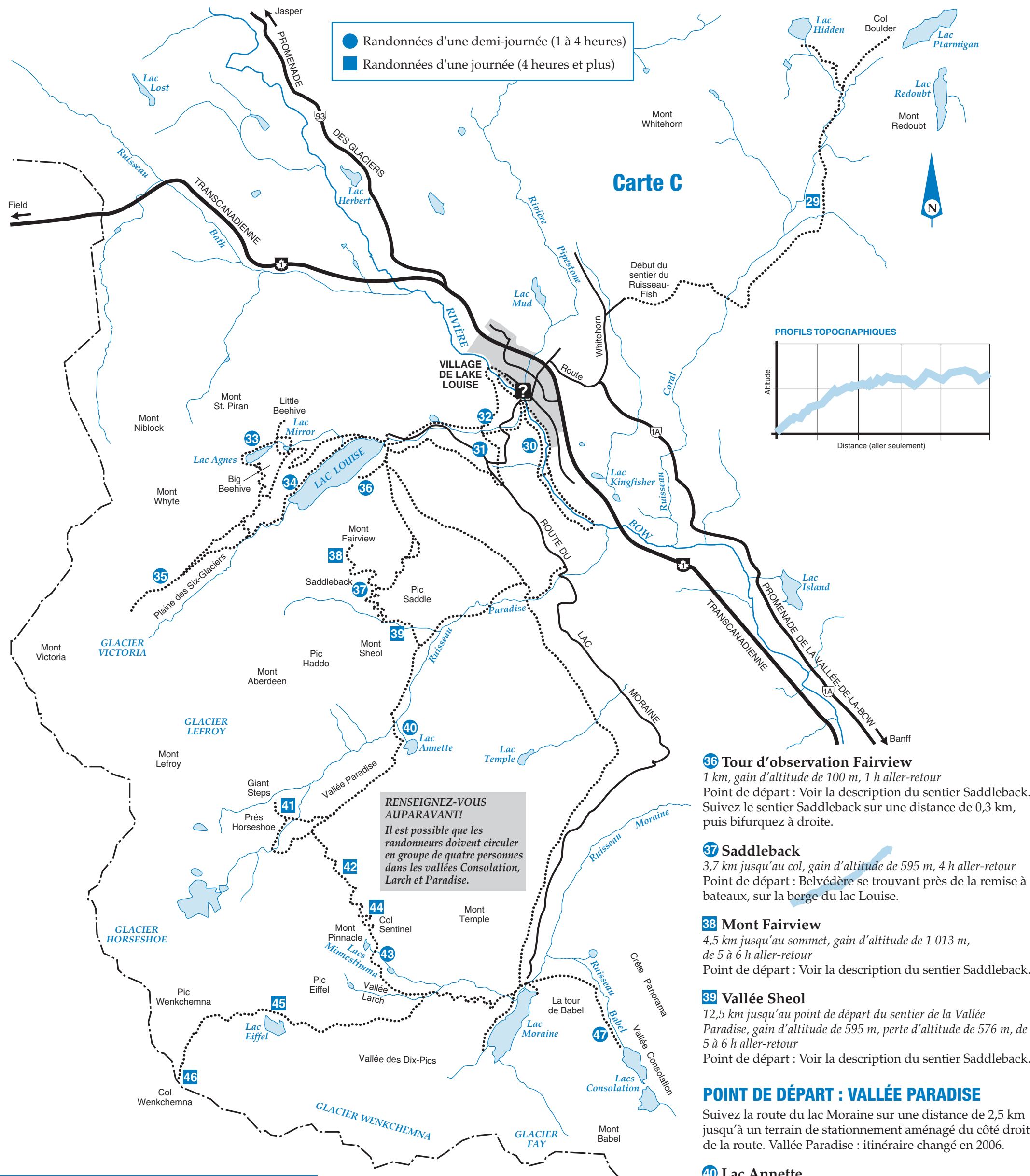
- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour
- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour
- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour
- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

- Lac Johnston: 9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 1 035 m, de 7 à 8 h aller-retour
- Lac Two Jack: 9,3 km aller seulement, gain d'altitude de 655 m, 6 à 7 h aller-retour
- Lac Minnewanka: 7,4 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 5 à 6 h aller-retour

© Sa Majesté la reine du chef du Canada N° de catalogue : R63-243/2007F ISBN : 978-0-662-07116-7



Lake Louise - Carte C

29 Col Boulder
8,6 km jusqu'au col, gain d'altitude de 640 m, de 6 à 7 h aller-retour
Point de départ : Du village, prenez la route en direction de la station de ski. Une fois parvenu aux panneaux signalisant le stationnement du ruisseau Fish, empruntez le chemin de gravier sur une distance de 1 km jusqu'au stationnement, du côté sud.

30 Rivière Bow
7,1 km, aucun gain d'altitude, 2,5 h aller-retour
Point de départ : Stationnement se trouvant en face de la gare de Lake Louise (restaurant).

31 Ruisseau Louise
2,8 km, gain d'altitude de 195 m, 1 h aller seulement
Point de départ : Depuis le stationnement du centre commercial Samson Mall, marchez le long de Lake Louise Drive jusqu'à un pont enjambant la rivière Bow. Le point de départ du sentier se trouve de l'autre côté du pont, en direction aval.

32 Voie ferrée
4,5 km, gain d'altitude de 195 m, 1,5 h aller seulement
Point de départ : Du restaurant de la gare, empruntez un sentier d'une pente de 3% qui suit l'ancien tracé d'un chemin de fer à voie étroite jusqu'au Chateau Lake Louise.

POINT DE DÉPART : LAC LOUISE

33 Lac Agnes
3,4 km aller seulement, gain d'altitude de 385 m, 2,5 h aller-retour
Point de départ : Sentier riverain du lac Louise, en face du Chateau Lake Louise. Poursuivez votre route jusqu'au salon de thé.
Option : Big Beehive aller seulement, gain d'altitude de 135 m depuis le lac Agnes
Option : Little Beehive 1 km aller seulement, gain d'altitude de 105 m depuis le lac Agnes

34 Bord du lac Louise
2 km aller seulement, aucune gain d'altitude, 1 h aller-retour
Point de départ : Devant l'hôtel Chateau Lake Louise.

35 Plaine des Six-Glacières
5,3 km aller seulement, gain d'altitude de 365 m, 4 h aller-retour
Point de départ : Suivez le sentier riverain du lac Louise jusqu'à ce que vous parveniez à l'autre extrémité du lac, puis poursuivez votre route jusqu'au salon de thé.
Option : Reliez le sentier du Lac-Agnes et le sentier de la Plaine des Six-Glacières en empruntant le sentier du Haut-Plateau, pour ainsi tracer une boucle de 14,6 km. Trajet de 5 h.

36 Tour d'observation Fairview
1 km, gain d'altitude de 100 m, 1 h aller-retour
Point de départ : Voir la description du sentier Saddleback. Suivez le sentier Saddleback sur une distance de 0,3 km, puis bifurquez à droite.

37 Saddleback
3,7 km jusqu'au col, gain d'altitude de 595 m, 4 h aller-retour
Point de départ : Belvédère se trouvant près de la remise à bateaux, sur la berge du lac Louise.

38 Mont Fairview
4,5 km jusqu'au sommet, gain d'altitude de 1 013 m, de 5 à 6 h aller-retour
Point de départ : Voir la description du sentier Saddleback.

39 Vallée Sheol
12,5 km jusqu'au point de départ du sentier de la Vallée Paradise, gain d'altitude de 595 m, perte d'altitude de 576 m, de 5 à 6 h aller-retour
Point de départ : Voir la description du sentier Saddleback.

POINT DE DÉPART : VALLÉE PARADISE

Suivez la route du lac Moraine sur une distance de 2,5 km jusqu'à un terrain de stationnement aménagé du côté droit de la route. Vallée Paradise : itinéraire changé en 2006.

40 Lac Annette
5,7 km aller seulement, gain d'altitude de 245 m, 1,5 h aller seulement

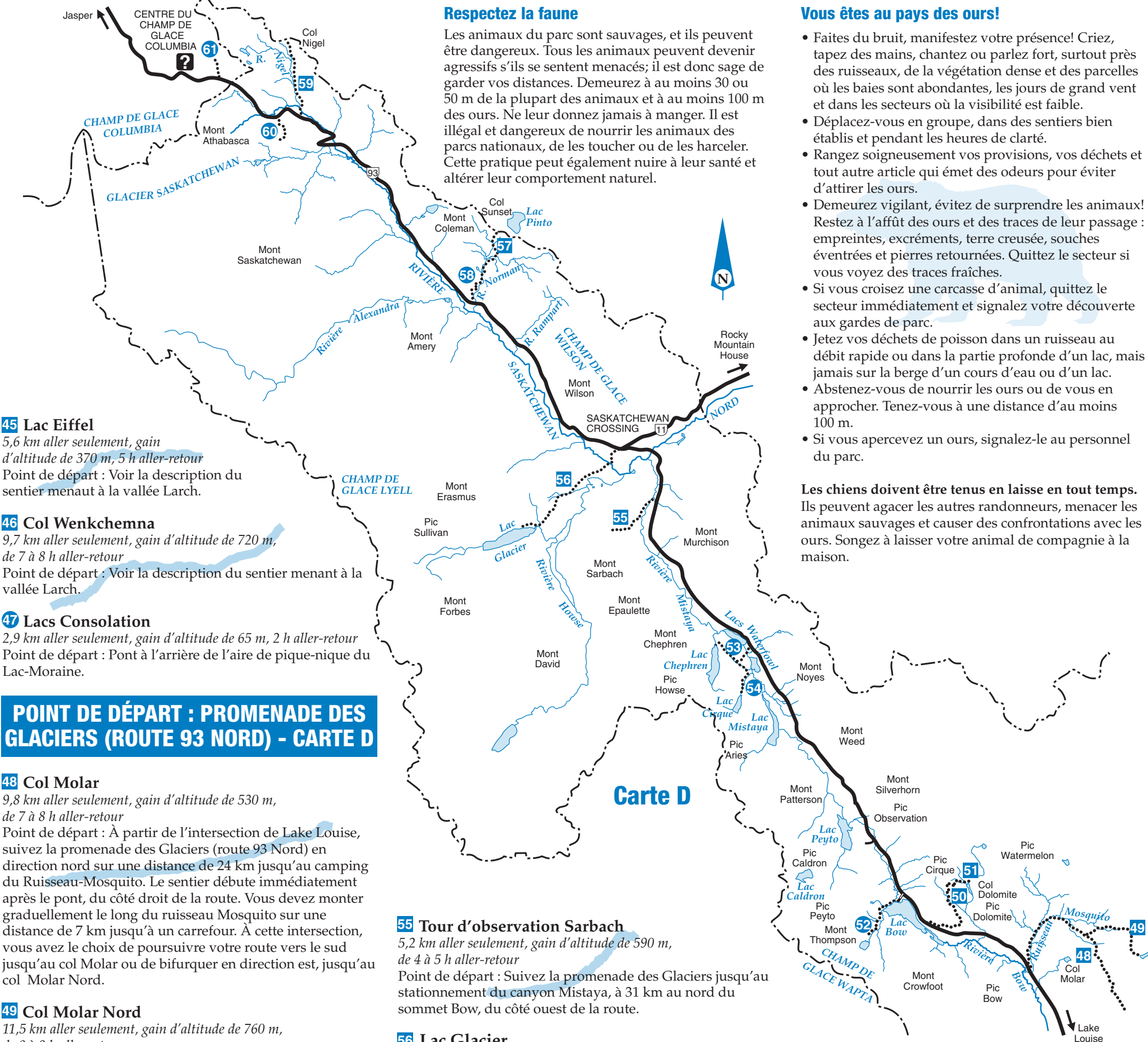
41 Vallée Paradise et Chutes Giant Steps
10 km aller seulement, gain d'altitude de 283 m, 3 h aller seulement

42 Vallée Paradise / Vallée Larch
17 km aller-retour, gain d'altitude de 880 m, 7,5 h

POINT DE DÉPART : LAC MORAINE

43 Vallée Larch
2,8 km aller seulement, gain d'altitude de 465 m, trajet de 3 h aller-retour
Point de départ : 100 m au-delà de l'auberge Moraine Lake Lodge, près de la rive du lac. Sentier de 2,4 km décrivant des lacets escarpés à travers une forêt avant d'atteindre un carrefour en altitude, sur le versant nord de la vallée des Dix-Pics. De la jonction, la distance à la vallée Larch est de 0,4 km en amont.

44 Col Sentinel
5,8 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, 4,2 km aller seulement, gain d'altitude de 150 m, 3 h aller-retour
Point de départ : Voir la description du sentier Vallée Larch. Suivez les lacets escarpés jusqu'au col, à une altitude de 2 611 m. Le col Sentinel est à 3km au-delà de la vallée Larch.



45 Lac Eiffel
5,6 km aller seulement, gain d'altitude de 370 m, 5 h aller-retour
Point de départ : Voir la description du sentier menant à la vallée Larch.

46 Col Wenckhemna
9,7 km aller seulement, gain d'altitude de 720 m, de 7 à 8 h aller-retour
Point de départ : Voir la description du sentier menant à la vallée Larch.

47 Lacs Consolation
2,9 km aller seulement, gain d'altitude de 65 m, 2 h aller-retour
Point de départ : Pont à l'arrière de l'aire de pique-nique du Lac-Moraine.

POINT DE DÉPART : PROMENADE DES GLACIERS (ROUTE 93 NORD) - CARTE D

48 Col Molar
9,8 km aller seulement, gain d'altitude de 530 m, de 7 à 8 h aller-retour
Point de départ : À partir de l'intersection de Lake Louise, suivez la promenade des Glacières (route 93 Nord) en direction nord sur une distance de 24 km jusqu'au camping du Ruisseau-Mosquito. Le sentier débute immédiatement après le pont, du côté droit de la route. Vous devez monter graduellement le long du ruisseau Mosquito sur une distance de 7 km jusqu'à un carrefour. À cette intersection, vous avez le choix de poursuivre votre route vers le sud jusqu'au col Molar ou de bifurquer en direction est, jusqu'au col Molar Nord.

49 Col Molar Nord
11,5 km aller seulement, gain d'altitude de 760 m, de 8 à 9 h aller-retour
Point de départ : Voir la description du sentier menant au col Molar.

50 Lac Helen
6 km aller seulement, gain d'altitude de 455 m, 4 à 5 h aller-retour
Point de départ : Suivez la promenade des Glacières jusqu'au belvédère du Glacier-Crowfoot, à 33 km au nord de l'intersection de Lake Louise; le sentier débute en face du belvédère, de l'autre côté de la route.

51 Col Dolomite
9 km aller seulement, gain d'altitude de 550 m, de 6 à 7 h aller-retour
Point de départ : Voir la description du sentier menant au lac Helen. Depuis la crête située en amont du lac Helen, les randonneurs chevronnés peuvent descendre jusqu'aux berges du lac Katherine, puis faire une courte ascension jusqu'au sommet du col Dolomite, une distance de 3 km.

52 Chutes du glacier Bow
4,6 km aller seulement, gain d'altitude de 155 m, 3 h aller-retour
Point de départ : Suivez la promenade des Glacières jusqu'à la route d'accès du Num-ti-jah Lodge, du côté ouest de la route, à 36 km au nord de l'intersection de Lake Louise. Le kiosque du point de départ se trouve à 400 m du début de cette route d'accès.

53 Lac Chephren
3,5 km aller seulement, gain d'altitude de 80 m, 3 h aller-retour
Point de départ : Suivez la promenade des Glacières jusqu'au camping des Lacs- Waterfowl, à 57,5 km au nord de l'intersection de Lake Louise. Entrez dans le camping et demeurez à la droite, en contournant l'extrémité nord du camping, jusqu'au kiosque du point de départ du sentier. Une fois parvenu à l'intersection Chephren-Cirque, vous devez prendre l'embranchement de droite, qui mène au lac Chephren.

54 Lac Cirque
4,2 km aller seulement, gain d'altitude de 150 m, 3 h aller-retour
Point de départ : Voir la description du sentier menant au lac Chephren. Depuis l'intersection Chephren-Cirque, vous devez prendre l'embranchement de gauche, qui mène au lac Cirque.

Respectez la faune
Les animaux du parc sont sauvages, et ils peuvent être dangereux. Tous les animaux peuvent devenir agressifs s'ils se sentent menacés; il est donc sage de garder vos distances. Demeurez à au moins 30 ou 50 m de la plupart des animaux et à au moins 100 m des ours. Ne leur donnez jamais à manger. Il est illégal et dangereux de nourrir les animaux des parcs nationaux, de les toucher ou de les harceler. Cette pratique peut également nuire à leur santé et altérer leur comportement naturel.

55 Tour d'observation Sarbach
5,2 km aller seulement, gain d'altitude de 590 m, de 4 à 5 h aller-retour
Point de départ : Suivez la promenade des Glacières jusqu'au stationnement du canyon Mistaya, à 31 km au nord du sommet Bow, du côté ouest de la route.

56 Lac Glacier
8,9 km aller seulement, gain d'altitude de 210 m, perte d'altitude de 220 m, 6 h aller-retour
Point de départ : Suivez la promenade des Glacières jusqu'au stationnement qui se trouve du côté ouest de la route, à 1 km au nord du centre de services de Saskatchewan River Crossing.

57 Col Sunset
8,2 km aller seulement, gain d'altitude de 725 m, de 6 à 7 h aller-retour
Point de départ : Suivez la promenade des Glacières jusqu'au pont du ruisseau Norman, à 16,5 km au nord du centre de services de Saskatchewan River Crossing. Le terrain de stationnement du sentier se trouve dans une clairière, à l'est de la route, sous le pont.

58 Tour d'observation Sunset
4,5 km aller seulement, gain d'altitude de 390 m, de 3 à 4 h aller-retour
Point de départ : Voir la description du sentier menant au col Sunset. À une intersection se trouvant à 2,9 km du point de départ, il est possible de prendre le sentier de gauche sur une distance de 1,6 km pour aller admirer le paysage depuis l'ancienne tour d'observation Sunset.

59 Col Nigel
7,2 km aller seulement, gain d'altitude de 365 m, 5 h aller-retour
Point de départ : Suivez la promenade des Glacières jusqu'à un stationnement situé à 113,5 km au nord de l'intersection de Lake Louise et à 2,5 km au nord du lacet « Big Bend »; vous pouvez garer votre voiture du côté nord-est de la route.

60 Crête Parker
2,7 km aller seulement, gain d'altitude de 250 m, 3 h aller-retour
Point de départ : Stationnement situé du côté ouest de la promenade des Glacières, à 4 km au sud de la limite des parcs nationaux Banff et Jasper.

61 Col Wilcox
4 km aller seulement, gain d'altitude de 335 m, 4 h aller-retour
Point de départ : 3,1 km au sud du champ de glace, sur l'autoroute 93 Nord, à l'entrée du camping du Ruisseau-Wilcox dans le parc national Jasper.

- Vous êtes au pays des ours!**
- Faites du bruit, manifestez votre présence! Criez, tapez des mains, chantez ou parlez fort, surtout près des ruisseaux, de la végétation dense et des parcelles où les baies sont abondantes, les jours de grand vent et dans les secteurs où la visibilité est faible.
 - Déplacez-vous en groupe, dans des sentiers bien établis et pendant les heures de clarté.
 - Rangez soigneusement vos provisions, vos déchets et tout autre article qui émet des odeurs pour éviter d'attirer les ours.
 - Demeurez vigilant, évitez de surprendre les animaux! Restez à l'affût des ours et des traces de leur passage : empreintes, excréments, terre creusée, souches éventrées et pierres retournées. Quittez le secteur si vous voyez des traces fraîches.
 - Si vous croisez une carcasse d'animal, quittez le secteur immédiatement et signalez votre découverte aux gardes de parc.
 - Jetez vos déchets de poisson dans un ruisseau au débit rapide ou dans la partie profonde d'un lac, mais jamais sur la berge d'un cours d'eau ou d'un lac.
 - Abstenez-vous de nourrir les ours ou de vous en approcher. Tenez-vous à une distance d'au moins 100 m.
 - Si vous apercevez un ours, signalez-le au personnel du parc.

Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps. Ils peuvent agacer les autres randonneurs, menacer les animaux sauvages et causer des confrontations avec les ours. Songez à laisser votre animal de compagnie à la maison.

Pour de l'information sur les sentiers, les conditions météorologiques, les guides des sentiers et les cartes topographiques :

Parcs Canada
Centre d'accueil de Banff
224, avenue Banff, Banff (Alberta)
Téléphone : (403) 762-1556 Fax : (403) 762-1551
Courriel : Banff.Trails@pc.gc.ca

Parcs Canada
Centre d'accueil de Lake Louise
Samson Mall, Village de Lake Louise (Alberta)
Téléphone : (403) 522-3833 Fax : (403) 522-1212
Courriel : LL.Info@pc.gc.ca

Page d'accueil du parc national Banff :
www.pc.gc.ca/banff

Bulletin des sentiers du parc national Banff
Message enregistré : (403) 760-1305
Radio du parc : 101,1 FM
Page Web : www.pc.gc.ca/banff

Prévisions météorologiques d'Environnement Canada
Messages enregistrés : (403) 762-2088
Radio du parc : 101,1 FM
Page Web : www.weatheroffice.ec.gc.ca

Achat de cartes topographiques et de guides de poche : Amis du parc national Banff
224, avenue Banff, Banff (Alberta)
Téléphone : (403) 762-8918
Fax : (403) 762-2933
Page d'accueil : www.friendsofbanff.com

En cas d'URGENCE, composez : 911.